

Réunion des Délégués du Personnel

**Etablissement de Guyancourt
Site d'Aubevoye**

Compte-rendu de la réunion du 16 Mai 2014

65070 / 05.14 / 1 Optimum

Nous avons reçu par mail le flash Expli'sites dans lequel on vante le mérite du site Optimum.

Dans ce petit article qui encense cette initiative, on peut lire quelque chose qui est très intéressant de la part de la direction.

Nous citons : « 90 missions, avec des résultats positifs pour Renault, car une mission accomplie sans recours à la sous-traitance est avantageuse, non seulement sur le plan économique, mais aussi en terme de qualité, un "Renault" connaît forcément mieux l'entreprise, ses process, et ses réseaux ».

Les délégués du personnel SUD demandent :

Pourquoi ce discours est en totale contradiction avec ce qui est visible actuellement au CTA, à savoir une majorité d'activités déléguée à la prestation ?

Puisque l'entreprise reconnaît qu'une prestation effectuée par un « Renault » est plus économique, quel est le ratio coût « Renault / Sous-traitance » ?

Réponse :

Renault recourt à la prestation sur un certain nombre de travaux.

La construction de workpackages (lots d'activités) s'inscrit dans ce cadre sur la base du diagnostic cœur/non cœur.

Optimum n'a pas vocation à être utilisé dans ce contexte. Optimum est utilisé par Renault, afin de répondre soit à des remplacements de collaborateurs absents, soit à des missions ponctuelles.

De plus, OPTIMUM dépendant de la disponibilité de collaborateur, ne peut pas garantir de trouver une personne sur une mission (aujourd'hui beaucoup des missions proposées ne trouvent pas de candidats, malgré leur intérêt). Optimum est mieux à même d'apporter des solutions à des problèmes ponctuels.

65070 / 05.14 / 2 Congés d'été 2014 suite

65070 / 04.14 / 1 Congés été 2014

Lors de la pose des congés d'été, qui s'étendent du lundi 30 Juin au dimanche 31 Août, des managers demandent aux collaborateurs de remplir un fichier Excel pour faire un prévisionnel de l'UET. 2^{ème} cas rencontré : une demande de justificatif (réservation camping, par ex) a été demandée par le CUET afin que le collaborateur puisse conserver sa période initiale, même si les jours de congés n'étaient pas posés sous Workflow.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Est-il normal que le CUET demande au salarié un justificatif papier sur la réservation de son lieu de vacances pour des congés pris dans la période du 30 juin au 31 août?

Réponse :

Tant que les dates de congés ne sont pas validées par le hiérarchique, le salarié s'engageant dans une telle démarche, prend le risque que ses congés lui soient refusés. C'est pourquoi il est très important d'avoir un échange en amont avec son hiérarchique sur ce sujet.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Une réponse claire à la question : Est-il normal que le CUET demande au salarié un justificatif papier sur la réservation de son lieu de vacances pour des congés pris dans la période du 30 juin au 31 août ?

Réponse :

Non

65070 / 05.14 / 3 Accès des élus au CTA

L'accès en libre circulation d'un élu au site, dans le cadre de l'exercice de son mandat, n'est pas possible le week-end ou hors de la plage horaire d'ouverture du CTA.

Conformément à l'article L.2315-5, cette situation est anormale.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Pourquoi l'accès badge est-il désactivé dans ce cas ?

Pourquoi faut-il se signaler à l'accueil et être accompagné d'un personnel de sécurité ?

Nous demandons à ce que soient rectifiés ces éléments qui constituent une entrave à l'exercice des fonctions des élus.

Réponse :

Nous avons remonté cette question au service APS du site afin de lui confirmer que les élus peuvent avoir accès au site en dehors des heures d'ouverture.

Pour des raisons de sécurité, il est indispensable de se signaler à l'APS lors de visites hors temps de travail (ex : week-end ou soirée).

65070 / 05.14 / 4 Congé formation CFESS

Les délégués du personnel SUD demandent :

Combien de salariés non mandatés de l'établissement (TCR-CTA), ou pour le site du CTA seulement, ont bénéficié du CFESS (Congé Formation Economique Sociale et Syndicale) en 2013 ?

A combien de jours cumulés se chiffre ce CFESS pour 2013 ?

Réponse :

Aucun salarié (non mandaté) du CTA n'a demandé de formation ESS en 2013.

65070 / 05.14 / 5 Cadres aux rabais

Nous voyons arriver dans certaines UET du 64865 des personnes prestataires qui sont présentées avec un statut cadre. Nous constatons que ces personnes n'ont pas le niveau d'études qui est en rapport avec l'intitulé de leur fonction (exemple : Bac + 2 pour une prestation cadre / ingénieur).

Les délégués du personnel SUD demandent :

Pourquoi RSA paye au prix fort la prestation de personnes qui n'ont pas le niveau d'études requis pour le poste ?

Pourquoi ces postes ne sont pas proposés à du personnel RSA qui souhaite évoluer dans leur fonction ?

Réponse :

Comme indiqué dans le CR de la réunion de Janvier, nous rappelons que dans le cadre d'une prestation, nous n'achetons pas des compétences individuelles et qu'il est interdit de demander des justificatifs de diplômes ou autres.

Renault achète une prestation auprès de sociétés reconnues pour leurs expertises et c'est à chaque société extérieure de mettre en place les ressources nécessaires.